

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADATRE "Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 287 DU DU 11 AU 17 OCTOBRE 2021

0. INTRODUCTION

civils et politiques ont été enregistrées comme suit : ces violations des droits humains. au moins 20 personnes tuées dont 16 cadavres retrouvés, 1 personne torturée, 7 personnes enlevées et 1 personne arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme et 1 nouveauné tués.

Des policiers, des Imbonerakure, des agents du

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des SNR et des administratifs sont pointés du doigt allégations de violations et des violations des droits comme étant des présumés auteurs de la plupart de

> Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

> Ce bulletin revient aussi sur des faits sécuritaires dont des attaques à main armée ayant emporté des vies humaines.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET **POLITIQUES**

II. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI- TIQUES
I.1. DU DROIT A LA VIE
I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE
I.2.1.DES PERSONNES TORTUREES
I.3.DU DROIT A LA LIBERTE
I.3.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES
I.3.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT
II.DES FAITS SECURITAIRES
II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES
II.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS
II.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES 6
III.CONCLUSION
多。如果是是自己的是一种,我们就是一种的一种,我们就是一种的一种,我们就是一种的一种的。 第一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们就是一个人,我们

SIGLES ET ABREVIATIONS

AT : Agent de Transmission

CNDD-FDD: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-

Forces de Défense de la Démocratie

CNL : Congrès National pour la Liberté

ITABU : Institut Technique Agricole du Burundi

MSD : Mouvement pour la Solidarité et le Développement

ODEDIM : Organisation Diocésaine pour l'Entraide et le

Développement Intégral de Muyinga

RDC : République Démocratique du Congo

SNR : Service National de Renseignement

TGI : Tribunal de Grande Instance

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLI-**TIQUES**

I.1. DU DROIT A LA VIE

Un orpailleur tué en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 15 octobre 2021, vers une heure du matin, sur la colline Muhungu, zone Butahana, commune Mabayi, province Cibitoke, Jean Nzoyihaya, orpailleur, a été fusillé par des policiers assurant la sécurité de la société Russe « Tanganyika Mining Burundi ». Selon des sources sur place, Jean a été tué au moment où il tentait de voler dans les entrepôts des minerais mélangés avec du sable et les po-

liciers qui gardaient les entrepôts de cette compagnie ont ouvert le feu et la victime a été atteinte par plusieurs balles au niveau de la tête et elle est morte sur le champ. D'autres personnes qui étaient avec Jean ont pris fuite. Nicodème Ndahabonyimana, administrateur de la commune Mabayi a indiqué que la victime était en possession d'un grand sac vide visiblement destiné à utiliser dans le transport des objets volés.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE I.2.1.DES PERSONNES TORTUREES

Une personne torturée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 10 octobre 2021, vers 8 heures, dans un bar d'un nommé Bankuwunguka, sur la colline Bikinga, zone Rusamaza, commune Gihogazi, province Karuzi, Gamaliel Harerimana, âgé de 38 ans, sans appartenance poings, de gifles et de pieds par des Imbonerakure de cette colline dont le nommé Surwigano, commandés par un chef collinaire des Imbonerakure

prénommé Emmanuel. Selon des sources sur place, la victime qui avait une dette envers ses voisins, Didace, Elie et Béatrice était partie en Tanzanie, il y avait quatre mois pour y chercher du travail afin de pouvoir payer ses dettes. A son retour, ces Imbonerakure l'ont croisé dans un bar et l'ont tabassé en l'accusant d'être un voleur. Selon les mêmes sources, ils l'ont par après conduit chez le chef de politique connue, a été ligoté et tabassé à coups de colline prénommé Marie qui a appelé des policiers et ces derniers l'ont conduit au cachot communal de la police.

I.3.DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Deux filles et un garçon enlevés en commune Gihanga, province Bubanza¹

En date du 21 septembre 2021, à la 5^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, deux filles et un garçon non identifiés venus de Bujumbura pour rendre visite à une réserve naturelle de Rukoko et elles sont restées femme prénommée Spès, ont été arrêtés et tabassés

Un chef collinaire, membre du parti CNL enlevé en commune Mugina, province Cibitoke²

En date du 1er octobre 2021, vers 10 heures, au bureau communal de Mugina, province Cibitoke, Désiré Ndayishimiye, chef de colline Luberizi, Ndayishimiye a été appelé par Julienne Ndayihaya,

par Lt. Colonel Aaron Ndayishimiye accompagnés par ses AT. Selon des sources sur place, les 3 victimes ont été bandées leurs yeux avec des foulards par ses AT avant d'être embarquées à bord d'un véhicule de type pick-up de service d'Aaron vers la sans nouvelles jusqu'à ce jour.

administrateur de la commune Mugina pour participer à une réunion de service. Arrivé à la commune, Désiré Ndayishimiye s'est présenté chez l'administrateur qui lui a donné l'ordre de ne pas sortir du bureau. Après quelques minutes, le responsable membre du parti CNL, a été enlevé par Ahmed Na- provincial du SNR est venu avec son véhicule et il a bil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à conduit Désiré vers une destination inconnue. Selon Cibitoke. Selon des sources sur place, Désiré les mêmes sources, Désiré a été obligé maintes fois d'adhérer au parti CNDD-FDD mais en vain.

Le cas a été rapporté au bulletin hebdomadaire « Iteka n'Ijambo » n° 284 comme des personnes non identifiées mais par après ces dernières ont été identifiées. Il s'agit de Ghislaine Irankunda, Evelyne Kamikazi et Jean Paul Ndayisenga

La famille et les voisins ont cherché partout dans aide afin de retrouver Ramadhan. les cachots de Cibitoke et même au bureau du responsable provincial du SNR et ce dernier a dit qu'il ne connaît pas cette personne. Julienne Ndayihaya a confirmé cette arrestation mais elle n'a pas dit le En date du 11 octobre 2021, vers 20 heures, sur la motif de l'arrestation et le lieu de détention.

Ouatre personnes enlevées en commune Burambi, province Rumonge

En date du 12 octobre 2021, vers 2 heures du matin, sur la sous-colline Midodo, colline Muhuzu, zone Minago, Alexis Nimubona, deux de ses fils et son travailleur domestique ont été enlevés à son domicile par des gens non identifiés en tenues militaires à bord d'un véhicule double cabinet sans numéro d'immatriculation. Des proches de la famille ont indiqué que ces victimes étaient soupçonnées de collaborer avec des rebelles. Selon des sources sur place, le véhicule a pris la direction de Bujumbura et la famille n'a pas leurs nouvelles. En date du 13 octobre 2021, le chef de zone Minago, Elie Rusoya s'est rendu au domicile des victimes pour s'enquérir Depuis la date du 12 octobre 2021, vers 22 heures, de la situation.

Une personne enlevée en commune Rugazi, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 octobre 2021 indique qu'en date du 8 février 2021, le matin, sur la colline Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, Ramadhan Bimenyimana, commerçant de moellon et du sable, a été enlevé par des Imbonerakure dont Népomuscène Dusengumuremyi, surnommé Commissaire, Didace Nduwimana surnommé Mortier, Alain Sinzotuma surnommé Ndurumu et le prénommé Claude alias Fyonda, à bord d'une voiture de type TI. Selon des sources sur place, avant cet enlèvement Népomuscène a été aperçu tout près d'une station d'essence à Muzinda en train de donner des injonctions aux personnes qui étaient avec lui dans la voiture. Après avoir cherché dans les cachots mais en vain, sa famille a porté plainte chez le Procureur de la République à Bubanza qui lui a donné un mandat d'arrêt contre Didace Nduwimana et Claude. La famille a présenté ces mandats d'arrêt au chef du poste de police à Muzinda qui à son tour a donné des policiers à la famille pour aller arrêter les présumés auteurs. Après avoir vu les noms de ces derniers, ces policiers ont indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure de les arrêter. En date du 13 février 2021, la famille a écrit une lettre au Président de la République du Burundi pour lui demander son

Une personne enlevée en commune Giteranyi, province Muyinga

colline et zone Ruzo, commune Giteranyi, province Muyinga, Pasteur Joseph Sinzubwenge, âgé de 58 ans, représentant provincial de l'Union des Eglises Baptises du Burundi, a été enlevé par un chef zonal des Imbonerakure accompagné par des gens non identifiés en tenues policière et civile. Selon des sources sur place, la victime venait de participer aux activités de son église avec d'autres pasteurs et lors de leur séparation tout près de son domicile, elle a été appelée par cet Imbonerakure. Après, des gens à bord d'un véhicule de type probox qui ont fait irruption l'ont embarquée par force et l'ont conduite vers une destination inconnue.

Une personne enlevée en commune et province Muyinga

Eustache Miburo, agent du projet ODEDIM de l'organisation Caritas à Muyinga, résidant sur la colline Kinyota, commune et province Muyinga, est introuvable. Selon des sources sur place, il a été vu au bar « ZIG-ZAG » au centre urbain de Muyinga, vers 22 heures, puis il est rentré mais il n'est pas arrivé à la maison.

Deux filles et un garçon enlevés en commune Gihanga, province Bubanza

Un chef collinaire, membre du parti CNL enlevé en commune Mugina, province Cibitoke

Quatre personnes enlevées en commune Burambi, province Rumonge

Une personne enlevée en commune Rugazi, province Bubanza

Une personne enlevée en commune Giteranyi, province Muyinga

Une personne enlevée en commune et province Muyinga

²Le cas a été rapporté au bulletin hebdomadaire « Iteka n'Ijambo » n°285. Désiré Ndayishimiye a été relâché en date du 14 octobre 2021 mais avec des blessures suite aux coups de bâtons des agents du SNR à Cibitoke.

I.3.2.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en province Karuzi

du SNR en province Karuzi pour des raisons non massivement mais en vain. encore connues. Selon des sources sur place, Domi-

nique avait adhéré au parti CNDD-FDD depuis 2015 et fournissait des informations aux agents du SNR à propos des réfugiés du camp de Mahama. Une information parvenue à la Ligue Iteka en date Selon les mêmes sources, ces derniers jours, il avait du 12 octobre 2021 indique qu'en date du 5 octobre reçu du SNR une somme d'argent dont le montant 2021, Pasteur Dominique Nduwimana, planton à la n'a pas été précisé afin de sensibiliser des réfugiés poste Kirundo et évangéliste de l'Eglise CMCA, a de Mahama dont des membres du parti MSD origiété arrêté par Samuel Destino Bapfumukeko, chef naires des provinces Kirundo et Karuzi de rentrer

II.DES FAITS SECURITAIRES II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON

ganda, province Cibitoke

En date du 14 octobre 2021, vers 10 heures, à moins d'une cinquantaine de mètres de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC, sur la 6ème transversale, colline Ndava-village, commune Buganda, province Une personne tuée en commune Gasorwe, pro-Cibitoke, trois corps sans vie des hommes non identifiés, ligotés et attachés ensemble dans un sachet ont été retrouvés dans un champ de manioc par des cultivateurs qui se rendaient aux champs. Selon des sources sur place, ces cultivateurs ont vite alerté des militaires en patrouille dans cette localité et ces derniers ont aussi alerté l'administration. Selon les mêmes sources, ces cadavres ont été enterrés par la population de la localité sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur de la commune Bugan-

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune l'hôpital de Muyinga mais il est mort en cours de Mugina, province Cibitoke

En date du 14 octobre 2021, vers 20 heures, sur la colline et zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke, Anaclet Ntawumenya, âgé de 55 ans, cul- Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, tivateur et membre du parti CNDD-FDD a été tué province Rutana par des gens non identifiés à coups de machettes au trois personnes accusées de sorcellerie dont l'une cette école. Arrivés sur cette rivière, certains élèves commune Mugina, ont été assassinées.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 16 octobre 2021, le matin, dans la rivière Maragarazi, sur la colline Buhema, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, un corps

Trois corps sans vie retrouvés en commune Bu- sans vie d'une femme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps était emballé dans un sac et était en état de décomposition. Selon les mêmes sources, ce corps a été enterré par la population sans faire des enquêtes.

vince Muyinga

En date du 11 octobre 2021, vers 19 heures, sur la colline Nyungu, zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, Haruna Ndayizeye, âgé d'une quarantaine d'années, résidant sur cette colline, a été tué à l'aide d'un pistolet par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime rentrait chez elle et dès qu'elle arrivait près de son domicile, le présumé auteur s'est approché de lui et lui a tiré dessus 3 balles au niveau du ventre avant de prendre le large. Les voisins l'ont évacuée vers route. Selon les mêmes sources, Iddy Bangerageze et Asmani Niyonkuru ont été appréhendés le lendemain matin par la police pour des raisons d'enquête.

niveau de la tête. Selon des sources sur place, Ana- En date du 11 octobre 2021, sur la colline Kibimba, clet Ntawumenya était accusé de la sorcellerie par zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, un des gens de la localité et venait du chef-lieu de la corps sans vie d'Elysée Nibigira, élève à l'ITABU commune Mugina où il a été tendu une embuscade. Giharo, a été retrouvé flottant sur la rivière Maraga-Julienne Ndayihaya, administrateur de la commune razi. Selon des sources sur place, en date du 8 oc-Mugina appelle la population de collaborer avec la tobre 2021, les élèves de l'ITABU Giharo ont fait police pour arrêter ces criminels. Rappelons que un Sport jusqu'à la rivière Maragarazi accompagnés dans une période ne dépassant pas deux semaines, par Serges Sinzobatohana, directeur d'internat de dans la commune Buganda et deux autres dans la ont demandé la permission de nager et 3 élèves seulement ont reçu l'autorisation. Après le retour de l'école, ils ont constaté que l'élève Elysée Nibigira manquait.

gombo, province Cibitoke

En date du 13 octobre 2021, sur la 11 ème transversale, colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke, deux corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés par des cultivateurs qui se rendaient aux champs. Selon des sources sur Neuf corps retrouvés en commune Buganda, proplace, ces corps étaient ligotés et présentaient des bles-

Trois corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Mugina, province Cibitoke

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Kayogoro, province Makamba

Une personne tuée en commune Gasorwe, province Muyinga

Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana

Deux corps sans vie retrouvés en commune Rugombo, province Cibitoke

Neuf corps retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Deux corps sans vie retrouvés en commune Ru- sures au niveau de la tête et des bras. Selon les mêmes sources, ces cultivateurs ont vite alerté l'administration. Ces corps ont été enterrés par la population de la localité sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur de la commune Rugombo sans faire des enquêtes.

vince Cibitoke

En dates du 15, 16 et 17 octobre 2021, sur le long de la rivière Rusizi, frontalière avec la RDC, commune Buganda, province Cibitoke, neuf corps sans vie des hommes non identifiés en décomposition ont été retrouvés par des cultivateurs et des pêcheurs. Selon des sources sur place, deux corps ont été retrouvés à la 3^{ème} transversale sur la colline Gasenyi, deux à la 6^{ème} transversale sur la colline Kaburantwa et cinq corps sur la colline Nyamitanga juste à la frontalière avec la colline Kagwema, commune Gihanga province Bubanza. Parmi ces corps, certains étaient ligotés ensemble et présentaient des blessures montrant que les victimes avaient été tuées à l'aide des couteaux et des gourdins. Selon les mêmes sources, ces corps ont été enterrés par la population des localités respectives sur l'ordre de Pamphile Hakizimana, administrateur communal de Buganda sans faire des enquêtes.

II.2. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

Un nouveau-né tué en commune Bugenyuzi, province Karuzi

du 11 octobre 2021 indique qu'en date du 28 sep- Larissa a été arrêtée par le chef de colline qui l'a tembre 2021, sur la colline et zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Larissa Igiraneza, âgée de 18 ans, a mis au monde un enfant et l'a lice à Karuzi. En date du 11 octobre 2021, le TGI jeté dans une latrine de son domicile. Selon des Karuzi lui a infligé une peine de servitude pénale de sources sur place, un voisin qui est passé près de deux ans.

cette latrine a entendu des cris du bébé et a alerté les parents de cette fille et ont essayé de sauver l'enfant Une information parvenue à la Ligue Iteka en date mais il était déjà mort. Selon les mêmes sources, conduite au cachot communal de la police avant d'être transférée au commissariat provincial de po-

II.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Un fusil retrouvé en commune Vugizo, province Makamba

Dans la nuit du 12 octobre 2021, lors d'une fouille perquisition sur la colline Rutegama, zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba, un fusil de

type kalachnikov a été saisi chez Boniface Kabura par la police. Selon des sources sur place, Boniface a été arrêté et conduit au commissariat provincial de police à Makamba, le matin du 13 octobre 2021.

III.CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des cas liés aux faits sécuritaires ayant causé la perte des vies humaines dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.